

Stratégie Cohésion sociale et territoriale du groupe Caisse des Dépôts

2025



Sommaire

Contexte	3
Les ambitions du Groupe	4
Le périmètre	5
Les axes stratégiques du groupe en matière de cohésion sociale et territoriale	6
Un engagement à veiller à réduire les impacts négatifs de nos activités	24
En synthèse	29



CONTEXTE

« Le groupe Caisse des Dépôts, alliance unique d'acteurs économiques publics et privés, s'engage, au cœur des territoires, pour accélérer la transformation écologique et pour contribuer à offrir une vie meilleure pour toutes et tous ». L'amélioration de la vie de tous les Français figure au cœur de la Raison d'être du Groupe Caisse des Dépôts.

Cette ambition se décline au sein de l'axe stratégique « cohésion sociale et territoriale », du plan stratégique du Groupe dont la mise en œuvre et les prévisionnels sont présentés annuellement aux instances de gouvernance. Elle se traduit par des activités dédiées qui contribuent aux politiques sociales nationales, notamment dans le cadre de mandats confiés à la CDC par l'Etat, mais aussi par des actions spécifiques entreprises par des filiales ou entités qui concourent à amplifier l'impact positif dans

les secteurs à forte valeur ajoutée en matière de cohésion sociale. Ainsi, les questions relatives aux enjeux sociaux et sociétaux constituent l'un des piliers de la stratégie du Groupe. **Elles font l'objet de cibles d'impact qui correspondent aux thématiques sociales intégrées dans les référentiels des Objectifs du Développement Durable des Nations Unies et de la directive européenne sur le reporting extra financier, CSRD.**

Dans le cadre de ses missions d'intérêt général et en appui des politiques publiques, le groupe Caisse des Dépôts œuvre ainsi à un développement économique inclusif et s'inscrit dans une trajectoire visant à appliquer les principes d'une transition écologique juste.

Le Groupe veille également à limiter les impacts négatifs de ses activités et financements en matière sociale. Pour ce faire, le Groupe s'est notamment doté en 2022 d'une **Charte finance responsable**, mise à jour en janvier 2025, qui définit les activités néfastes en matière sociale à exclure, ainsi qu'un principe d'analyse de l'ensemble des investissements du Groupe au regard de critères extra financiers tenant compte des enjeux sociaux et sociétaux.

Le présent document a pour objectif de présenter la **stratégie du groupe Caisse des Dépôts en matière de cohésion sociale et territoriale** en révélant

l'ensemble des ambitions, leviers et objectifs qu'il mobilise.

La prise en compte des questions sociales liées aux ressources humaines, fait également partie intégrante de la stratégie du Groupe en matière de durabilité mais fait l'objet d'une autre série d'engagements rassemblés dans la **« Déclaration Employeur Responsable du Groupe Caisse des Dépôts »**, signée en juin 2022 et complétée en 2025 par des cibles en matière d'égalité des chances, de conditions de travail, de respect des droits humains, des libertés fondamentales et des principes démocratiques.

2

LES AMBITIONS DU GROUPE

Au travers des missions et des mandats qui lui sont confiés, le **Groupe dispose d'outils pour agir sur des vecteurs d'inclusion sociale par des actions ciblées sur des populations et territoires fragiles** (tels que les quartiers politique de la ville, les territoires touchés par la désindustrialisation et les zones rurales), où les inégalités se cumulent.

Le groupe Caisse des Dépôts est présent auprès des Français à chaque période de leur vie. Les trajectoires de vie sont multiples, notamment liées à des facteurs individuels, familiaux, sociaux, et économiques. **L'espérance de vie s'allonge et les aspirations évoluent ; autant de parcours de vie qui induisent de nouveaux besoins : adaptation aux nouvelles technologies, accès à la formation, accompagnement à l'insertion et/ou à la mobilité professionnelle, accès à la santé, au logement abordable...**

En appui des politiques publiques, le Groupe intervient ainsi directement auprès des bénéficiaires (**bénéficiaires finaux**) mais aussi auprès des acteurs et partenaires décisifs des territoires

(**Communautés affectées**) amplifiant significativement et de façon complémentaire, les impacts positifs en matière de cohésion territoriale et sociale.

Pour réaliser cette ambition, le Groupe déploie 5 leviers d'action qui se matérialisent par des programmes et des mesures phares en faveur des populations et des territoires :

- **Axe 1** : Permettre à la population de se loger dans des conditions abordables et décentes
- **Axe 2** : Agir en faveur de la santé, du grand âge et des publics fragiles
- **Axe 3** : Lutter contre les fractures territoriales via des programmes ciblés sur des territoires fragiles
- **Axe 4** : Permettre l'accès aux services essentiels : rapprocher les services publics des populations en luttant contre l'exclusion numérique, agir sur les mobilités et pour l'inclusion bancaire
- **Axe 5** : Faciliter l'accès à la formation et renforcer l'inclusion sociale par l'emploi

Le groupe Caisse des Dépôts, en intégrant dans son plan stratégique, un axe dédié à la cohésion sociale et territoriale, marque sa détermination à déployer une politique volontariste et ambitieuse afin de lutter contre les inégalités sociales et les fractures territoriales tout en accompagnant la transformation écologique et la souveraineté industrielle du pays qui forment les deux autres axes du plan stratégique du Groupe.

3

LE PERIMETRE

Le périmètre Groupe

Afin de mener à bien ces ambitions, le groupe Caisse des Dépôts conforte son rôle d'acteur de référence des politiques sociales et territoriales en s'appuyant sur certaines directions et filiales qui œuvrent historiquement dans ces domaines auprès des populations et des territoires. Au sein du Groupe, différentes directions sont particulièrement investies : la Direction des Politiques Sociales qui agit en matière de cohésion sociale en accompagnant les parcours de vie des Français ou la Banque des Territoires dont les financements et investissements concourent notamment à l'amélioration de la cohésion sociale et territoriale.

Sont présentées dans cette stratégie, les actions à impact significatif des directions

et filiales dont l'objet principal contribue à accompagner notablement ces cohésions sociales et territoriales. Ainsi, compte tenu de leurs modèles d'affaires, les filiales et participations stratégiques qui contribuent directement et significativement à ces ambitions, sont en particulier le Groupe La Poste, CDC Habitat, Bpifrance et Emeis.

Par ailleurs, pour apporter des réponses innovantes aux enjeux de cohésion sociale et territoriale comme sur l'ensemble de ses objectifs stratégiques, le groupe Caisse des Dépôts met en commun ses compétences pour renforcer ses coopérations et proposer, dès que cela est pertinent, des offres conjointes ou complémentaires sur le logement, la politique de la ville, les territoires de montagne ou encore le grand âge et la santé.

Le périmètre géographique

Les missions en matière de cohésion sociale et territoriale du Groupe sont conduites en France métropolitaine et sur les territoires d'outre-mer. Les présents leviers d'action sont le reflet des activités menées sur ce périmètre.

4

LES AXES STRATEGIQUES DU GROUPE EN MATIERE DE COHESION SOCIALE ET TERRITORIALE

La stratégie du Groupe en matière de cohésion sociale vise à améliorer l'inclusion sociale partout sur le territoire national. Pour définir les thématiques d'inclusion sur lesquelles agir en priorité, elle s'appuie sur la loi d'orientation relative à la lutte contre les exclusions, promulguée le 29 juillet 1998, qui vise à garantir l'accès effectif aux droits fondamentaux dans divers domaines tels que l'emploi, le logement, la santé, l'éducation, la formation et la culture, la protection de la famille et de l'enfance. Elle établit la lutte contre les exclusions comme une priorité nationale, impliquant l'État et les collectivités territoriales dans sa mise en œuvre. Depuis son entrée en vigueur, cette loi a donné lieu à plusieurs décrets d'application pour renforcer les dispositifs de prévention et d'accompagnement des personnes en situation d'exclusion.

La prise en compte des enjeux nationaux d'inclusion sociale s'exprime au sein du groupe Caisse des dépôts par une politique de cohésion sociale et territoriale

opérationnalisée par la Banque des Territoires du fait de son ancrage territorial, la Direction des Politiques Sociales et de certaines entités dont les missions historiques concourent significativement à œuvrer dans ces domaines. La CDC en tant qu'investisseur institutionnel contribue aussi via ses positions solides en immobilier et en forêts à la cohésion territoriale ; ses équipes de gérants-analystes sont également très actives pour faire progresser les entreprises en portefeuille en matière de politique sociale, notamment sur le partage de la valeur, et contribuer à l'émergence de segments de marché innovants sur le plan social. Grâce à son maillage adapté et proche des besoins des territoires, le Groupe déploie ses engagements et actions au sein d'axes stratégiques en faveur du logement, de l'emploi et des populations fragiles. Par ses actions, il contribue à réduire la fracture sociale et à limiter les disparités territoriales afin de promouvoir une cohésion sociale et territoriale renforcée.

Axe 1 : Permettre à la population de se loger dans des conditions abordables et décentes

- Les données nationales et les enjeux
 - Principaux chiffres du logement social en France

Au 1er janvier 2024, le parc des logements locatifs sociaux en France s'établit à 5,4 millions. 10,4 millions de

personnes vivent dans ces logements, soit 18% des ménages français. Selon les données fournies en 2024 par l'Agence nationale de contrôle du logement social, environ 70% des ménages sont théoriquement éligibles aux logements sociaux, mais en pratique, l'essentiel du

parc est accessible à seulement 54% des ménages. Au regard de la structure de la population française, les habitants du parc locatif social se caractérisent par une surreprésentation des familles monoparentales (23 % des ménages logés par les organismes contre 10 % dans l'ensemble de la population) et par le caractère modeste de leurs revenus alors même que dans leur grande majorité, ces logements sont attribués à des personnes qui travaillent (environ 56% entre 2016 et 2019).

■ **Un accès au logement social sous contrainte**

Au 1er janvier 2024, plus de 2,6 millions de ménages sont en attente d'un logement social, ce qui représente une augmentation de plus de 100 000 demandes en un an. Au cours de l'année 2023, 72 400 logements ordinaires ont été mis en location pour la première fois dans le parc social, bien en dessous des besoins exprimés. Il est estimé par le secteur que 198 000 nouveaux logements sociaux devraient être produits

annuellement d'ici 2040 pour répondre aux besoins.¹

■ **Précarité énergétique et inconfort d'été**

Bien que le parc social soit relativement récent (36% des logements HLM ont été construits après 1990) et que plus de 136 000 logements aient été réhabilités en 2023, 8 % des logements du parc social sont classés en étiquettes F et G en 2023, soit peu performants sur le plan énergétique. La décarbonation du parc existant à l'horizon 2050 nécessite encore des besoins d'investissement massifs, afin de traiter les logements indécents d'ici 2034 (éradication des logements classés en étiquettes G, F puis E) et d'inscrire l'ensemble du parc d'ici 2050 dans la trajectoire attendue par la stratégie nationale bas-carbone (SNBC). Il est estimé par le secteur que le respect de cette trajectoire suppose à l'horizon 2050 160 000 rénovations de logements par an, avec changement d'étiquette, représentant environ 9 Mds€ annuels d'investissements (sur le seul volet thermique.²

■ Les ambitions et cibles

L'inclusion sociale par l'accès au logement est au cœur des missions du Groupe. Il se mobilise sur l'ensemble du logement abordable et décent (logement social, intermédiaire et libre) au travers des financements portés par la Banque des Territoires et par la Banque Postale, des activités de promotion immobilière d'Icade, des activités d'opérateur global de CDC Habitat et des activités d'investissement dans le logement libre de CDC Investissement immobilier, notamment au sein de programmes mixtes. Le Groupe soutient également l'habitat spécifique qui s'adresse à des personnes ayant de faibles ressources (étudiants, jeunes actifs) et à des personnes vulnérables (personnes en situation de handicap, personnes âgées, enfance protégée). Il gère également des hébergements d'urgences destinés à des populations en grande vulnérabilité (migrants, femmes victimes de violences).

¹ 1 Quels besoins en logements sociaux à l'horizon 2040, Etude HTC pour l'USH, octobre 2023

² 2 Estimation produite par l'USH en 2024 : USH, Les journées professionnelles de l'Union, 4 avril 2024

Le Groupe s'engage ainsi à :

⇒ Intensifier le financement et la production de l'habitat social et abordable

La Banque des Territoires a pour objectif de **mobiliser 56,5 milliards d'euros, à échéance 2028 pour financer la création de 350 000 logements sociaux et intermédiaires** grâce à la palette d'outils dont elle dispose. Cet objectif représente jusqu'à 2028 une contribution à hauteur de 32% des besoins annuels du pays en nouveaux logements sociaux tels qu'estimés par l'Union Social pour l'Habitat. Les financements peuvent être adossés à des offres de prêts sur Fonds d'épargne dédiées au financement des opérations de production de logements (PLUS, PLAI, PLS, PLI), mais aussi grâce à des offres complémentaires à taux fixe sur ressources BEI / CEB, des prêts haut de bilan bonifiés par Action Logement (PHB 2.0), ou encore une offre de préfinancement (prêt DUOZ) pour faciliter la mise en œuvre des opérations. A noter que d'autres offres de prêts peuvent être également mobilisées pour l'habitat spécifique. En plus de ces financements sous forme de prêts, la Banque des Territoires propose aux bailleurs des financements à même de renforcer leurs fonds propres (titres participatifs, investissement en démembrement de propriété via Tonus Territoires ou encore prises de participation dans des SEM immobilières).

CDC Habitat, en tant que filiale à 100% de la Caisse des dépôts et opérateur de la

Banque des Territoires, intervient sur l'ensemble de la chaîne de valeur du logement social et abordable, à travers la gestion de logements très sociaux (via sa filiale Adoma co-détenue avec l'Etat), de logements sociaux en métropole et en Outremer (via 9 sociétés immobilières d'Outremer) ainsi que de logements intermédiaires et abordables. Dans un contexte de crise du secteur du logement, CDC Habitat s'est **mobilisé pour relancer la production et entend renforcer de 25% ses objectifs de production pour les 10 années à venir, afin de répondre plus fortement encore aux besoins de logements sociaux**, particulièrement en zones tendues. Cet effort représente 10 000 logements sociaux supplémentaires sur 10 ans, soit un investissement d'1,8 Md€ principalement en maîtrise d'ouvrage directe.

Dans le cadre du renforcement de ses coopérations, le groupe Caisse des Dépôts peut apporter des solutions innovantes pour répondre aux besoins, notamment sur la transformation d'actifs en logements ou sur le logement spécifique. C'est le cas notamment sur le logement étudiant, avec **un programme porté par la Banque des Territoires pour financer 75 000 places d'ici à 2030, avec l'appui de CDC Habitat, d'Icade ou encore de La Poste Immobilier.**

⇒ Financer la réhabilitation des logements sociaux, notamment les plus énergivores

La réhabilitation des logements sociaux énergivores peut avoir des impacts positifs significatifs sur la qualité de vie des ménages, leur santé, leur sécurité, et en matière financier, tout en contribuant à la durabilité environnementale et à la cohésion sociale. Aussi, le Groupe mobilise des financements d'ampleurs dans ce domaine.

La Banque des Territoires a pour objectif de **mobiliser près de 14,3 Mds€ à échéance 2028 pour financer la réhabilitation, notamment thermique, de 300 000 logements sociaux**. Cet engagement représente jusqu'à 2028 environ 36% des rénovations avec changement d'étiquette devant être réalisées annuellement pour inscrire le

parc existant dans la SNBC. Pour ce faire, elle propose plusieurs dispositifs dont l'Eco-Prêt, destiné aux opérations de réhabilitation des logements sociaux les plus énergivores, la « seconde vie du bâtiment », la réhabilitation lourde accompagnée du changement d'usage du bâti ou des crédits pour l'adaptation au changement climatique.

CDC Habitat contribue également à cet engagement, en poursuivant une stratégie d'adaptation et de réduction des impacts

de ses activités, notamment par la réhabilitation de logements. Elle vise ainsi l'éradication des derniers logements énergivores en avance de phase par rapport aux obligations fixées par la Loi Climat et Résilience (0,6% du parc en étiquette F et sera traité avant 2028 ; 6% du parc en étiquette E et sera traité avant 2032), mais aussi l'anticipation de la trajectoire attendue à horizon 2050 dans le cadre de la stratégie nationale bas carbone.

Axe 2 : Agir en faveur de la santé, du grand âge et des publics fragiles

■ Les données nationales et les enjeux

■ Une accessibilité au service de santé territorialement contrastée

L'accessibilité à la santé garantit un accès équitable aux soins médicaux, en particulier pour les populations vulnérables et les personnes en situation de handicap. Cependant, d'après la mission d'information sur les disparités territoriales d'accès aux soins, l'accessibilité aux soins se détériore favorisant le renoncement aux soins, avec des conséquences négatives sur la santé publique. Entre 2022 à 2024, on constate une diminution de 2,5 % du nombre de médecins généralistes et un vieillissement de la profession (30,7 % des médecins généralistes ont plus de 60 ans en 2024, contre 24 % en 2018). Les délais d'accès aux médecins s'allongent, accentuant les disparités territoriales.

■ Un vieillissement de la population qui s'accélère

Selon l'INSEE, au 1er janvier 2024, 21,5 % des habitants de France ont 65 ans ou plus, dont 10,4 % ont 75 ans ou plus. La proportion de personnes âgées de 65 ans et plus augmente depuis plus de trente ans, avec une accélération du vieillissement de la population depuis les années 2010, en raison de l'arrivée à ces âges des générations du baby-boom.

Actuellement, une personne sur cinq a 65 ans ou plus, et les prévisions pour 2030 estiment qu'une personne sur quatre atteindra cet âge.

■ Un nombre significatif de personnes âgées en situation précaire

Dans son rapport 2024 sur la pauvreté des personnes âgées, la Fondation des petits frères des pauvres estime à environ 2 millions les personnes de 60 ans et plus qui vivent sous le seuil de pauvreté.

■ Un besoin d'accompagnement des personnes en situation de handicap qui reste prégnant face aux obstacles en matière d'accessibilité et d'inclusion

Par ailleurs, en 2023, près de 3,1 millions de personnes actives avaient une reconnaissance administrative de handicap soit 7,5% de la population active, et cette population augmente de manière dynamique notamment du fait du vieillissement de la population (+11 % depuis 2018). En dépit de progrès, la situation des personnes en situation de handicap sur le marché du travail reste défavorable, avec un taux d'activité faible (39% contre 68% en population générale), un taux de chômage de 12 % (contre 7 % en population générale) et un moindre niveau de qualification.

■ Les ambitions et cibles

Le groupe Caisse des Dépôts s'engage résolument dans le domaine de la santé, du grand âge et des publics fragiles en promouvant un vieillissement actif et en bonne santé, tout en garantissant un accès équitable aux soins pour les populations les plus vulnérables. Le Groupe investit massivement dans des infrastructures sanitaires et médico-sociales et soutient des programmes de prévention et différentes initiatives innovantes, visant à améliorer la qualité de vie des seniors et des personnes en situation de fragilité. Le Groupe œuvre ainsi à développer des solutions durables et adaptées aux besoins évolutifs de la société, capable de répondre aux défis sociaux et démographiques avec un vieillissement de la population qui est amené à s'accroître dans les prochaines décennies, sans se substituer aux compétences ou financements publics.

Dans le domaine de la santé et du grand âge, le Groupe est historiquement présent en tant que financeur en prêts et investissements, avec la Banque Postale, la Banque des Territoires, la Sfil et Bpifrance, en tant qu'opérateur avec CDC Habitat et, comme assureur avec CNP Assurances.

Ce rôle s'est renforcé en 2023 avec l'entrée au capital d'Emeis, gestionnaire de plus de 350 établissements en France (EHPAD, cliniques de soin de suite et de rééducation, cliniques psychiatriques et

résidences services senior) ainsi que la création de La Poste Santé Autonomie pour renforcer la structuration des activités de l'humain et du digital au service de la santé et de l'autonomie.

Par ailleurs, en tant qu'acteur de la cohésion sociale, fidèle à sa mission d'intérêt général, la Banque des Territoires apporte plus spécifiquement des solutions de service pour lutter contre les disparités d'accès aux soins et œuvre en faveur du grand âge et des publics fragiles

Dans ce contexte, le Groupe s'est engagé à :

⇒ Renouveler son engagement au service de la santé et du grand âge, avec le déploiement d'une feuille de route commune à l'ensemble du Groupe

En structurant une feuille de route dédiée, l'établissement public et les filiales visent à mettre la capacité d'intervention du Groupe au service d'objectifs communs dans le respect des stratégies de chaque direction et entités, selon 4 axes prioritaires :

Financer l'offre, son déploiement et les facteurs le facilitant, dans le secteur du grand âge et de la santé : poursuivre le soutien aux établissements de santé et médico sociaux tous secteurs et territoires confondus, être pionnier dans les solutions d'habitat intermédiaire des personnes âgées, entre le domicile et l'EHPAD ;

développer les actions favorisant l'attractivité des métiers,

- Soutenir les innovations au service de la santé de demain, de la prévention et du bien vieillir : accompagner le développement de start up innovantes, favoriser le passage à l'échelle de solutions innovantes tel que la détection des fragilités des personnes âgées en perte d'autonomie, les dispositifs d'aller vers et d'accès aux soins dans les territoires ;
- Contribuer à une meilleure structuration de l'offre sur les parcours de santé et du « bien vieillir » : notamment dans le numérique en

santé ; mettre le rôle d'investisseur d'intérêt général et de long terme qu'est la CDC au service d'investissements éthiques et souverains, dans un contexte d'augmentation des dérives liées la financiarisation de la santé

- Accompagner les Français dans le financement de leurs santé et perte d'autonomie : contribuer au maintien à domicile des personnes âgées, développer une nouvelle offre de monétisation du patrimoine des personnes âgées.

La feuille de route santé grand âge est pleinement cohérente avec les stratégies dédiées des filiales du groupe et des directions de l'établissement publics, parmi lesquelles le programme Banque

des Territoires en cours de construction, le plan santé Bpifrance 2025-2029, le développement de La poste santé autonomie.

Le groupe CDC organise sa mobilisation et le déploiement de cette feuille de route au sein d'une communauté interne dédiée qui articule et construit des actions de coopération, permet une meilleure lisibilité de l'action du Groupe et un impact renforcé.

Cet engagement renouvelé du groupe Caisse des Dépôts **au service du secteur de la santé et du grand âge, se matérialise par une mobilisation de plus de 25 milliards d'euros à horizon 5 ans.**

⇒ Favoriser l'accès à la santé pour contribuer à lutter contre les déserts médicaux

Le Groupe s'est fixé comme objectif de financer **1 400 établissements de santé d'ici 2028 en s'appuyant sur la Poste, SFIL et la Banque des Territoires.**

La Banque des Territoires renouvelle son engagement pour la santé et les publics fragiles en se fixant comme cible de **mobiliser 840 M€ pour lutter contre les déserts médicaux entre 2024 et 2028.** Son action vise tout d'abord à répondre à l'urgence actuelle en consolidant des solutions éprouvées pour agir sur l'offre de soins (investissement dans des innovations numériques et organisationnelles, prêts au secteur hospitalier...). Elle vise en second lieu à anticiper l'apparition de nouveaux déserts médicaux en misant sur la prévention, la formation et l'amélioration du cadre de vie pour diminuer la demande. L'ambition est

également de porter plus d'innovation, de coordination des parcours de santé et de prévention au service de l'offre de santé.

La Banque Postale et SFIL, à travers leurs prêts sociaux, sont par ailleurs les premiers financeurs des hôpitaux publics en France. Ils accompagnent le déploiement progressif du plan Ségur et soutiennent le service public hospitalier dans ses transformations. Depuis sa création, le dispositif a accompagné 8417 collectivités locales et 364 hôpitaux publics. Plus de 48% des prêts en volume aux établissements de santé sont portés par SFIL et LBP se positionnant ainsi comme 1er financeur du secteur hospitalier. A noter également que 32 des 33 CHU et 364 des 1338 hôpitaux publics ont des encours gérés par SFIL.

⇒ Soutenir l'innovation et la souveraineté du secteur de la santé en France

Le groupe Caisse des Dépôts investit sur l'ensemble du parcours de santé et du bien vieillir, et notamment sur la prévention en santé et perte d'autonomie, le numérique en santé, les solutions

favorisant l'accès aux soins, l'innovation thérapeutique.

Le Groupe est en mesure d'intervenir en direct, ou en intermédiaire auprès de structures de tailles et maturités différentes.

Par exemple, Bpifrance prévoit de **déployer 10 Md€ sur 2025-2029 pour accompagner l'écosystème des entreprises du secteur de la santé**, autour de 4 axes : les entreprises produisant des traitements dans l'optique de renforcer l'innovation (Medtech, biotech) mais aussi l'implantation ou le maintien de capacités de production en France, la distribution de soins, le développement de la santé numérique et le renforcement des actions en faveur de la prévention, en lien avec la Caisse des dépôts et le Groupe La Poste.

La Banque des territoires intervient en investisseur minoritaire de long terme à impact en soutien des politiques publiques.

La CDC en tant qu'investisseur institutionnel a participé de façon très active et déterminante à la mise en place en 2020 du volet Santé de l'initiative Relance Durable France. Par ailleurs, GDA investit en actions et en obligations dans des secteurs en lien avec la santé et l'innovation, notamment les technologies médicales et le secteur pharmaceutique.

⇒ **Financer et proposer un continuum de solutions allant du maintien à domicile à l'hébergement pour les personnes âgées**

Le Groupe s'est fixé comme objectif de **financer 1100 établissements d'hébergement pour personnes âgées**

d'ici 2028 en s'appuyant sur ses entités SFIL et la Poste, ainsi que la capacité de financement de la Banque des territoires.

A travers son engagement renouvelé au service du grand âge, le Groupe souhaite contribuer au développement de l'ensemble des solutions d'hébergement des personnes âgées, entre le domicile et l'EHPAD, et ainsi accompagner les dispositifs d'habitat partagés et inclusifs.

Pour accompagner les stratégies territoriales de vieillissement, la Banque des Territoires investit en solutions et services permettant le maintien à domicile et l'adaptation des logements (habitat inclusif, viager social, services numériques, formation professionnelle pour les métiers d'accompagnement...), et finance différents types d'hébergements pour personnes âgées (logement ordinaire fléché vers les personnes âgées, habitat inclusif, résidences gérées, établissements et services médico-sociaux). Son objectif est de **mobiliser 3,3 Mds€ à l'horizon 2028 pour financer 53 100 places dans 850 établissements pour personnes âgées dépendantes (EHPAD) ou seniors devant être accueillis dans des structures spécialisées (RSS, EHPA).**

Pour répondre aux enjeux sociétaux et démographiques, le groupe La Poste développe de son côté des services de proximité humaine. Ces nouveaux

services sont pensés pour rompre l'isolement, améliorer le parcours de vie des citoyens, notamment les plus vulnérables. La Poste Santé & Autonomie rassemble dans un même pôle ses expertises humaines et numériques autour de la santé à domicile et de la donnée de santé. L'ambition est de favoriser le maintien de l'autonomie à domicile des personnes fragilisées par l'âge ou la maladie et d'utiliser les données de santé dans un cadre éthique et souverain. L'objectif est d'optimiser l'efficacité du système de santé et faciliter le quotidien des professionnels de santé. Elle contribue ainsi à améliorer la prise en charge des personnes atteintes de maladies chroniques ou en perte d'autonomie et à alléger la pression sur les hôpitaux en favorisant les soins à domicile. Enfin, La Poste intervient dans les territoires pour accompagner les politiques de santé publique en matière de prévention. Sur ordre, les facteurs informent et sensibilisent les populations

concernées (campagnes de prévention vaccination, cancer colorectal...).

CDC Habitat propose des logements senior et intergénérationnel, avec des logements conçus pour faciliter l'autonomie, le lien social et la sécurité des personnes âgées. Il porte une ambition forte en faveur du maintien à domicile et du développement de l'habitat partagé, conciliant sécurité et environnement adapté tout en offrant un lieu de vie à taille humaine, convivial, propice au lien social et adapté à la perte d'autonomie. En outre, il propose une palette de prestations en partenariat avec des structures

spécialisées, telle l'ADMR, pour faciliter le quotidien des seniors.

En tant qu'actionnaire de référence, le groupe Caisse des dépôts accompagne également éméis, pour renforcer le déploiement des meilleures pratiques en termes de soins et de traitement dans les plus de 350 établissements gérés en France (EHPAD, RSS, cliniques psychiatriques, cliniques SMR...).

⇒ **Assurer un niveau de vie décent des retraités**

Gestionnaire de 6 régimes de retraite publics et assimilés (qui représentent près de 7,7 millions d'actifs cotisants et 4,9 millions de pensionnés), le groupe Caisse des Dépôts assure le versement de la pension d'1 retraité sur 5 en France et contribue ainsi à assurer aux retraités français un niveau de vie décent. Parce que le délai de traitement des liquidations

des pensions de retraites est une préoccupation majeure des nouveaux retraités, il s'engage à traiter la quasi-totalité des dossiers dans les délais, soit 98% de traitement des liquidations dans les délais. Par ailleurs, il apporte un soutien ciblé aux pensionnés les plus précaires via l'action sociale des régimes de retraite.

⇒ **Favoriser l'insertion professionnelle et le maintien dans l'emploi des personnes en situation de handicap**

La CDC agit afin de faciliter le quotidien de personnes en situation handicap et de favoriser leur insertion professionnelle. Elle est depuis 2005 opérateur du Fonds pour l'insertion des personnes handicapées dans la fonction publique (FIPHFP) qui a pour mission de favoriser l'insertion professionnelle et le maintien dans l'emploi des personnes en situation de handicap au sein des trois fonctions publiques. Le FIPHFP a amélioré l'emploi

des travailleurs handicapés dans la fonction publique : + 1,90 points de 2006 à 2023 (5,66% de taux d'emploi sur les 6 imposés par la loi). En 2024, le montant global des aides consenties par le FIPHFP s'élève à 18,5 M€.

⇒ **Simplifier l'accès aux droits et à l'autonomie des personnes en situation de handicap et de leurs aidants**

Grâce à la plateforme « Mon Parcours Handicap » développée pour le compte de la Caisse nationale de solidarité pour l'autonomie, la Caisse des Dépôts œuvre à simplifier l'accès aux droits et à l'autonomie des personnes en situation de

handicap et de leurs aidants en offrant une information de référence, accessible et actualisée sur tout le parcours de vie des personnes handicapées, à les accompagner dans leur quotidien et à les orienter dans leurs démarches en mettant à leur disposition des ressources, des

annuaires (11 rubriques d'information sont en ligne).

Le site Mon Parcours Handicap vise également à offrir aux professionnels (référénts handicap, professionnels des maisons départementales des personnes handicapées - MDPH), un outil de médiation pour les aider à mieux

accompagner les personnes handicapées et leurs aidants. Au regard du public ciblé et de l'objet même de cette plateforme, une fréquentation de **plus de 5 millions de visites uniques du site Mon Parcours Handicap est prévue en 2025.**

⇒ Contribuer à la transformation du secteur de l'aide sociale à l'enfance

En 2024, plus 221 000 enfants sont accueillis par l'Aide Sociale à l'Enfance (DREES 2023) et 197 078 enfants protégés disposent d'un pécule géré par les services de consignations de la Caisse des Dépôts. La Banque des Territoires a décidé d'œuvrer en faveur de l'enfance protégée en 2024. Elle élabore un programme qui lui est dédié. Il est en cours de structuration et comprendra 4 axes :

- **L'immobilier** : construire de nouvelles places d'accueil pour ces enfants et rénover les structures existantes.
- **La formation professionnelle** : investir dans les organismes de formation pour former des encadrants,

éducateurs et assistants sociaux afin de renforcer la qualité de l'accompagnement et l'attractivité de ces métiers (Livre blanc du travail social, Haut Conseil du Travail Social HCTS 2023).

- **Le numérique** : suivre les enfants maltraités afin de leur restituer à leur majorité, l'allocation de rentrée scolaire placée en consignation à la Banque des Territoires.
- **L'aide à l'autonomie** : assurer la mise en œuvre du droit prioritaire au logement social des enfants qui sortent de l'aide sociale à l'enfance. La Banque des Territoires a pour objectif de mobiliser 56,5 milliards d'euros, à échéance

Axe 3 : Lutter contre les fractures territoriales par des programmes ciblés sur des territoires fragiles

■ Les données nationales & les enjeux

Avec plus de 68 millions d'habitants, la France est le troisième pays le plus peuplé d'Europe. La densité moyenne est de 123 h/km² mais cette moyenne cache de fortes disparités. En effet, les ¾ de la population sont concentrés sur 20 % du territoire. Les plus fortes densités se trouvent en région parisienne (1000 h/km²), autour des métropoles, le long des vallées fluviales, des littoraux et des frontières Nord et Est. Les zones les plus faiblement peuplées correspondent aux régions de montagne et aux milieux répulsifs. Sur le territoire métropolitain, il existe une diagonale du

vide traversant l'hexagone d'est en ouest et allant des Ardennes aux Pyrénées. La France s'est fortement urbanisée et métropolisée au cours des 20 dernières années et cette extension s'est réalisée sous forme de périurbanisation.

Les conditions d'habitabilité des territoires varient en fonction de leur caractéristique et de leurs enjeux. :

- **Les territoires littoraux** concentrent 12% de la population nationale avec 8M€ d'habitants, et devraient accueillir 50% de résidents supplémentaires d'ici 2050. Ils sont aussi la première

destination touristique avec 9Mds€ de valeur ajoutée et 237 000 emplois.

- Dans 45% **des villes moyennes**, les centres-villes se dépeuplent et la vacance des commerces de proximité augmente au profit d'un développement économique et démographique en périphérie.

- **Les anciens territoires industriels** font face à une dynamique de désindustrialisation continue depuis les années 70. L'industrie représente 70% des exportations françaises, 3M d'emplois directs et 270 000 entreprises.

- **Les zones de montagnes**, jusqu'ici très dépendantes de l'économie des sports d'hiver (18 000 emplois directs, 120 000 emplois induits) doivent réinventer leur activité économique face au changement climatique.

- **Les territoires ruraux**, soit 88% des communes et 32% de la population, sont soumis à des enjeux très variés. En France métropolitaine on assiste à un processus de croissance urbaine qui se traduit par l'étalement des villes vers des communes auparavant rurales. 6 habitants sur 10 vivent sous influence des grandes villes entraînant une désertification et un vieillissement des campagnes.

- **Les Quartiers Prioritaires de la Politique de la ville** avec un taux de pauvreté de 44,3% contre 14,9% au niveau national et un taux de chômage de 27,5% contre 12,3% au niveau national, sont des zones urbaines qui rencontrent des difficultés socio-économiques importantes.

- **Les Outremer**s font face à de nombreuses difficultés socioéconomiques et environnementales. Quand la moyenne nationale du PIB par habitant est de 38 775 euros en 2022, il est de 11 579 euros à Mayotte, 15 656 euros en Guyane, 23 200 euros en Guadeloupe, 24 663 euros à La Réunion, et 25 903 euros en Martinique. Pourtant l'indice des prix à la consommation est en défaveur de ces territoires par rapport à celui de la Métropole (+15,8% en Guadeloupe, +13,8% en Martinique ou +9% à la Réunion).

- **Les métropoles** doivent rééquilibrer leur développement pour rester attractives et habitables (entre 50 et 60 minutes de déplacement professionnel par jour en moyenne, 6 fois plus de consommation d'espace à population équivalente en périphérie par rapport au pôle central).

■ Les ambitions & les cibles

Le Groupe a pour ambition de lutter contre les fractures territoriales en mettant en place des programmes spécifiques destinés aux territoires fragiles. Conscient des inégalités qui persistent entre les différentes régions, le Groupe s'attache à favoriser le développement territorial et à soutenir les collectivités locales et les acteurs économiques. Il vise ainsi à dynamiser l'économie locale, à renforcer la cohésion sociale et à faire émerger l'innovation dans ces territoires. Ces initiatives visent non seulement à réduire les disparités économiques, mais également à créer des conditions d'une transition juste pour tous les citoyens.

Le Groupe s'engage ainsi à :

⇒ Soutenir les collectivités locales

Financier majeur du secteur public local, le Groupe agit pour soutenir un développement territorial harmonieux, équilibré et durable en proposant des offres répondant à tous les besoins de l'ingénierie jusqu'à au financement court et long terme au travers de la Banque des Territoires, SFIL, La Banque Postale et Scet.

Dans ce cadre, la Banque des Territoires a pour mission :

- La gestion de la Ressource Foncière par l'aménagement et la reconversion de friches, la sécurisation et le pilotage des ressources des collectivités par le portage long terme, afin qu'elles puissent conserver leurs marges d'action en faveur du développement territorial
- Le développement, la réhabilitation et la rénovation d'immobiliers et d'infrastructures de commerces, infrastructures culturelles et touristiques, industrie, bureau et activité ...
- Le soutien au modèle de développement solidaire par la création de tiers lieux et en favorisant les acteurs de l'ESS

- Le renforcement de la connectivité des territoires avec le très haut débit et la couverture mobile.

Pour ce faire, la Banque des Territoires combine différentes interventions pour proposer des bouquets d'offres adaptés à chaque type de territoire et à ses enjeux, notamment dans le cadre des programmes nationaux et d'actions ciblées.

Sfil et la Banque Postale sont quant à eux des acteurs centraux du financement à moyen-long terme des collectivités territoriales de toutes tailles, sur l'ensemble du territoire, avec une offre globale allant de la gestion des flux et des placements (solutions d'open payment ou d'achat d'OAT) jusqu'aux solutions de financement à court et long terme, bancaire et obligataire. Le dispositif SFIL/ La Banque postale inclut des prêts standards mais aussi des prêts thématiques sur les sujets favorables à la transition écologique ou des projets à visés sociales. Avec plus de 40% des prêts en volume au secteur public local, Sfil et LBP sont le 1er financeur du secteur public local.

⇒ Faciliter les investissements pour construire les quartiers de demain

Le Groupe est pleinement mobilisé pour construire les quartiers de demain. Il intervient par la mobilisation de ses filiales en fonction des programmes dédiés : la Banque des territoires, CDC Habitat, le Groupe la Poste Bpifrance notamment.

La Banque des Territoires mobilise des financements significatifs pour les 1 580 quartiers prioritaires de la politique de la ville dont 218 en Outre-mer qui sont au cœur des enjeux de justice sociale et de solidarité nationale. A ce titre, elle est un des premiers financeurs de projets urbains

dans ces quartiers, par la mobilisation de prêts sur Fonds d'épargne. Dans le cadre de la feuille de route 2024-2030, elle renforce sa position en faveur d'une politique de solidarité nationale qui s'appuie **sur une enveloppe annuelle globale de 220 M€ et d'objectifs annuels renforcés pour quartiers 2030 de l'ordre de 288 M€ hors logement social** (subventions, investissements, prêts, co-financement avec Bpifrance – cf. infra). L'enjeu est de faciliter les investissements pour construire les

quartiers de demain (enjeux climatiques et sociétaux ; plein emploi ; sécurité ;

émancipation via l'éducation, la culture et le sport) et réduire les fractures économiques et sociales (consolidation du modèle des France Services, ...).

Cette ambition se construit également à travers les dispositifs déployés par les filiales, notamment :

- **le programme entrepreneuriat quartiers 2030** opéré par Bpifrance et co-financé par la Banque des Territoires et l'Etat, afin de permettre des actions en direction des

entrepreneurs des QPV. Ce programme mobilisera 329 M€ sur quatre ans, à l'horizon 2027. **La Banque des Territoires et Bpifrance programment de financer et d'accompagner d'ici 2028, 100 545 entrepreneurs dans les Quartiers Politique de la Ville.**

- la rénovation des copropriétés dégradées via la contribution de CDC Habitat et de la Banque des Territoires au plan initiatives copropriétés.
- les actions de proximité du groupe La Poste.

⇒ Favoriser le maintien de l'industrie et la réindustrialisation

Pour les 183 territoires visés par le **programme Territoires d'industrie** (regroupant 630 intercommunalités), la Banque des Territoires agit sur l'immobilier industriel, la formation aux métiers de l'industrie, la sécurisation des chaînes d'approvisionnement. **Elle s'engage à mobiliser 1,67 Md€ entre 2024 et 2028 pour soutenir l'ensemble des actions favorisant la réindustrialisation.**

Cette action en faveur du maintien ou de la réimplantation d'industries en France

s'appuie également sur la mobilisation forte de Bpifrance qui ambitionne de **déployer plus de 40 Md€ sur 2025-2029 pour accroître la performance et la croissance des industriels, diffuser l'innovation dans les PME, préparer l'industrie de demain et accompagner la transition écologique du secteur.**

Le Groupe ambitionne de soutenir **770 projets industriels et nouveaux sites industriels** inaugurés d'ici 2028.

⇒ Soutenir les villes moyennes, les petites villes et les territoires ruraux

La Banque des Territoires s'engage fortement au titre de son action pour le programme Action Cœur de Ville en faveur de la redynamisation des villes moyennes et pour les enjeux de réparation de leurs centralités et de reterritorialisation de leur développement.

L'accompagnement de la transition démographique, pour maintenir les populations et faire revenir les habitants dans le centre-ville – avec une attention spécifique aux problématiques d'habitat et d'accès à la santé ainsi que le développement économique et la redynamisation commerciale sont ses principaux enjeux territoriaux. **Dans le cadre du second volet du programme 2023-2026, la Banque des Territoires**

investit et finance des projets et des opérations à hauteur de 2,5Mds €, en s'appuyant aussi sur les expertises du Groupe (opérations conjointes avec Icade ou CDC Habitat).

S'agissant plus spécifiquement des engagements en faveur des petites villes, **programme Petites villes de demain, 200 M€ de crédits d'ingénierie et une enveloppe de prêts de 3 Md€ entre 2020 et 2026 sont affectés à leur soutien dans leur rôle structurant de développement des territoires ruraux sur le plan social et économique.**

Pour les territoires ruraux, la Banque des Territoires a développé une offre d'accompagnement spécifique pour pallier

le manque de compétences disponibles en gestion de projet : mise en place d'un service d'accompagnement juridique et financier pour les maires de la ruralité, financement de la transformation des modèles agricoles, accompagnement d'opérations de revitalisation complexes

dans les centres-bourg (notamment au sein du programme PVD), accompagnement à la transformation numérique des territoires peu denses (THD, enfouissement, réseaux IOT, plateformes de données, etc.).

⇒ Diversifier les activités des territoires de Montagne

La Banque des Territoires soutient le programme Avenir Montagnes qui accompagne la diversification des activités économiques et touristiques de ces territoires, en prenant en compte les

enjeux d'adaptation au changement climatique. Des travaux sont également engagés, en lien avec les filiales, pour renforcer notre action auprès de ces territoires.

⇒ Soutenir l'économie sociale et solidaire et les entreprises à impact social

La Banque des Territoires accompagne sur le long-terme l'ensemble des structures de l'ESS et de l'économie à impact social et territorial : associations, coopératives, sociétés de l'économie sociale et solidaire (ESUS), entreprises à mission ou entreprises commerciales portant des projets de développement pour la cohésion sociale et territoriale, et des fondations. Les projets investis portent sur des thématiques variées, allant du « care » (santé, vieillissement, handicap) aux tiers-lieux, en passant par l'insertion professionnelle l'insertion par l'emploi, l'inclusion numérique, l'économie circulaire ou encore la transition agricole et alimentaire.

Ce soutien se traduit par des offres d'investissement en direct en fonds propres et quasi-fonds propres et par des investissements intermédiés via des fonds à impact.

La Banque Postale est également un partenaire incontournable de

l'économie sociale et solidaire, avec une association sur dix parmi ses clients. Ses chargés d'affaires, répartis dans des centres d'affaires à travers tout le territoire, accompagnent 4 000 des principales associations, qu'il s'agisse de fondations ou d'associations œuvrant dans les secteurs de la santé, de l'enseignement, du caritatif ou à vocation sociale. Lancée en 2020, l'offre « avance sur subvention » de La Banque Postale permet aux associations de bénéficier d'une trésorerie anticipée en attendant le versement effectif des subventions par les pouvoirs publics nationaux. Grâce à cette offre, elles peuvent continuer à se développer, financer leurs besoins et soutenir leurs missions d'intérêt général.

Elle a noué plus de cent partenariats avec des associations ou fondations reconnues d'utilité publique comme La Croix-Rouge française ou la Fondation des hôpitaux pour les soutenir dans leurs actions.

Axe 4 : Permettre l'accès aux services essentiels : rapprocher les services publics des populations en luttant contre l'exclusion numérique, agir sur les mobilités et pour l'inclusion bancaire

■ Les données nationales & les enjeux

L'accès aux services publics est aujourd'hui limité par la dématérialisation et l'exclusion numérique : alors que les 250 démarches administratives les plus courantes sont désormais dématérialisées, 7% des Français ne possèdent pas de support pour les réaliser (smartphone, ordinateur...) et 15% d'entre

eux ne dispose pas de connexion internet. Plus encore, 54% de la population éprouve des difficultés pour réaliser des démarches en ligne. Les personnes âgées sont les plus concernées mais la fracture numérique est aussi sociale, puisqu'un quart des Français a le sentiment de vivre dans un territoire délaissé par les services publics.

■ Les ambitions & les cibles

Dans ce contexte où de nombreux Français connaissent des difficultés face au numérique, notamment liées à la dématérialisation des démarches administratives, ainsi qu'une désertification des services publics qui s'amplifie depuis 10 ans, le Groupe s'attache à maintenir et faciliter l'accès des usagers aux services publics. Il agit sur tous les territoires, en appui des politiques publiques, et s'engage pour l'égalité d'accès à ces services. Il déploie des initiatives pour accompagner les citoyens, promouvoir la formation numérique et faciliter l'accès aux outils digitaux, notamment dans les territoires les plus vulnérables. Parallèlement, il agit pour favoriser l'inclusion bancaire, en soutenant des solutions financières accessibles à tous, afin de garantir que chacun puisse bénéficier de services bancaires adaptés à ses besoins et à sa situation. En outre, le Groupe s'engage à favoriser l'accès au droit et à la justice, en soutenant des dispositifs qui permettent aux citoyens de mieux comprendre et utiliser leurs droits, ainsi qu'en facilitant l'accès aux services juridiques. Enfin, le Groupe s'efforce de promouvoir la mobilité durable en investissant dans des infrastructures de transport et des solutions de mobilité qui relient les citoyens à leurs lieux de vie et de travail.

Le groupe s'engage ainsi à :

⇒ Favoriser l'accès au droit et à la justice

La Banque des Territoires contribue à simplifier l'accès au droit et à la justice partout et pour tous, en soutenant le maillage territorial des professionnels du droit (notaires, administrateurs judiciaires et mandataires judiciaires, greffiers de tribunaux de commerce, et commissaires de justice) et la pérennité de leur entreprise, mais aussi en les accompagnant dans leur transformation

digitale. Pour l'ensemble de ces actions, **elle s'engage à mobiliser 3,8Mds€ à horizon 2028 et à accompagner 2 500 projets d'entreprises des professions juridiques.**

Ces engagements permettent de consolider le maillage territorial par l'installation de nouveaux notaires, d'accompagner et de sécuriser également le service public de la justice par ses

consignations (notamment pour les cautionnements de contrôle judiciaire ou encore les ventes amiables).

Enfin, avec le service en ligne Ciclade, elle permet aux Français de rechercher des sommes oubliées, dites en déshérence : à fin 2024, 153,5 M€ d'avoirs ont ainsi été restitués.

⇒ Favoriser l'accès aux services publics digitalisés

Le Groupe contribue au déploiement et à la qualité du réseau France Services, en fonds propres et par l'intermédiaire du réseau postal, avec un objectif de rendre accessibles à tous les services administratifs. Avec 2 753 guichets uniques de proximité sur tout le territoire, France Services cible prioritairement les territoires fragiles (zones rurales, Quartiers Prioritaires de la Politique de la Ville) et offre un socle commun de démarches à 30 minutes de chaque usager. Après avoir accompagné l'installation de ces lieux, **la Banque des Territoires soutient désormais la transformation de 1000 lieux de proximité France Services (objectif 2027).**

Pour accompagner les Français dans leur utilisation du numérique au quotidien, l'Etat a confié à la Banque des Territoires le mandat du déploiement de conseillers numériques. Ce programme vise à accompagner la montée en compétences numériques de la population, grâce à la formation, au déploiement et au subventionnement de près de 4 000 conseillers présents sur tout le territoire et en contact direct avec les citoyens. **A l'horizon 2028, la Banque des Territoires entend mobiliser 240 M€ pour contribuer aux objectifs nationaux, formulés en particulier dans le cadre de la feuille de route 2023-2027 France Numérique Ensemble.** Ce faisant, elle **entend contribuer à 62,5% du besoin d'accompagnement des personnes éloignées du numérique³, numérique**, et rénover et accélérer 33% des espaces France Services existants.

Le groupe La Poste accompagne la dynamique lancée par le gouvernement français en contribuant activement aux programmes pilotés par l'Agence Nationale de la Cohésion des Territoires en lien avec la Banque des Territoires. Deux dispositifs se complètent en 2024 : le premier, centré sur l'accompagnement des personnes aux démarches administratives en ligne ; le second, visant à rendre les personnes autonomes vis-à-vis du numérique, en proposant pour proposer à toutes les personnes qui le souhaitent des formations à l'usage du numérique (surfer sur le Net, faire son CV, se porter candidat à un emploi, utiliser un service de visioconférence ou encore être sensibilisées à la cybersécurité). En outre, un dispositif de médiation sociale et numérique a été déployé dans 620 bureaux de poste à priorité sociale dans les QPV. **Le Groupe La Poste prévoit ainsi d'accompagner 10 millions de personnes d'ici à 2030.** Par son action quotidienne et sa mission d'aménagement du territoire confiée par l'État, le groupe La Poste participe à la réduction des disparités entre les territoires. La proximité de La Poste tient aussi à l'adaptation de ses formats de présence à la variété des besoins et des situations de chacun. **Elle fait également en sorte que 97% des Français puissent se trouver à moins de 5km ou 20 min en voiture d'un point de contact (à compter de 2025). 43 600 points d'accès à des services de proximité sont ainsi présents sur l'ensemble du territoire.**

³ Besoins estimés dans la Feuille de route Numérique Ensemble 2023-2027

⇒ Favoriser l'inclusion et l'accessibilité bancaire

La Banque Postale assure depuis 2008 la mission de service public d'accessibilité bancaire pour les personnes exclues du système bancaire traditionnel qui prévoit l'obligation d'ouvrir un livret A à toute personne qui en fait la demande selon un principe dit d'universalité, à partir de 1,5€ et l'autorisation des versements et les retraits à partir de ce même montant, ainsi que la domiciliation de certaines opérations de versement et de prélèvement. Elle assure par ailleurs un rôle clé dans le déploiement du dispositif d'inclusion bancaire confié par la loi aux

établissements de crédit en 2013, en tant que première banque des clients fragiles en France (**40% de part de marchés sur ce segment de clientèle**).

La Banque des Territoires soutient des structures de financement des entreprises sociales et solidaires, afin de permettre à celles-ci d'accéder à des financements indispensables au développement de leurs projets à fort impact et ancrage territorial. Elle déploie également une offre de gestion des comptes bancaires des personnes protégées par la loi.

⇒ Assurer des services postaux pour tous

La neutralité des services postaux, qui ne tient pas compte de l'identité de l'expéditeur ni de la nature des envois, garantit un accès équitable pour tous. De plus, l'accessibilité des bureaux de poste et des services de transport pour les personnes handicapées sont des priorités pour ces derniers, permettant ainsi à ces individus de bénéficier des mêmes services que les autres usagers.

Face à la baisse de la fréquentation des points de contact, La Poste continue d'adapter son réseau, en diversifiant les formats des points de contact postaux, tout en restant fortement présente sur tout le territoire, notamment dans les zones rurales et les quartiers de la politique de la ville (QPV).

⇒ Répondre aux besoins de mobilités tout en les décarbonant

Les mobilités sont au carrefour des enjeux de décarbonation et de cohésion sociale et territoriale. Principal responsable des émissions de gaz à effet de serre, le transport routier affecte la qualité de l'air et a des impacts sanitaires reconnus. Les mobilités pèsent également dans le budget des ménages : en 2021, elles représentaient 13% de celui-ci. Elles sont enfin au cœur des problématiques d'inclusion : structurant les étapes de la vie, elles peuvent être freinées par des obstacles financiers, cognitifs ou physiques. Ainsi, 28% des demandeurs d'emploi ont renoncé au moins une fois à un emploi pour des raisons de mobilité.

La Banque des Territoires a pour objectif de **mobiliser près de 3,9 Md€ à l'horizon 2028 au service de la mobilité décarbonée**. Son action accompagne notamment les projets d'infrastructures de transports collectifs, le financement de matériels de transport collectif et le déploiement des IRVE ; mais aussi le développement des services de mobilité de proximité (autopartage, covoiturage, transport à la demande).

Enfin, en tant qu'actionnaire de Transdev⁴, la Caisse des dépôts continuera d'accompagner son ancrage en France pour accompagner, aux côtés des collectivités territoriales, le déploiement de services de mobilité performants sur le

⁴ Une évolution de l'actionnariat de Transdev est prévue courant 2025 avec la cession partielle de la participation de la CDC, au profit du co-actionnaire actuel Rethmann. A l'issue de l'opération, Rethmann deviendrait le nouvel

actionnaire de contrôle avec 66% du capital de Transdev, la CDC demeurant un actionnaire significatif avec 34% du capital.

plan environnemental et inclusifs.
Transdev déploie notamment plusieurs dispositifs dédiés à l'accès aux transports

pour les personnes en situation de handicap et a mis en place une feuille de route dédiée en France.

Axe 5 : faciliter l'accès à la formation pour renforcer l'inclusion sociale par l'emploi

■ Les données nationales & les enjeux

L'accès à l'emploi est reconnu comme un facteur clé pour l'insertion et la prévention de la pauvreté. Le taux de chômage des non-diplômés est 2,7 fois supérieur à celui des diplômés d'un niveau bac + 2. En moyenne en 2023, 85 % des jeunes sortis de formation initiale depuis 1 à 4 ans sont actifs au sens du Bureau international du travail (BIT). En France, le taux de participation à la formation professionnelle continue est d'environ 30% des actifs, mais ce chiffre varie considérablement selon les catégories socio-professionnelles.

Les personnes en situation de précarité, comme les chômeurs de longue durée, les

personnes en situation de handicap ou les travailleurs à temps partiel ou en contrats précaires, ont souvent un accès limité à ces formations en raison de différents facteurs (financier, manque d'information ...). Selon les données de France Compétences, environ 40% des personnes en situation de précarité n'ont pas accès à des formations adaptées à leurs besoins. Les inégalités d'accès à la formation se sont accentuées avec la crise sanitaire, touchant particulièrement les jeunes et les travailleurs précaires.

Ces données montrent que des défis importants subsistent, en particulier pour les publics les plus vulnérables.

■ Les ambitions & les cibles

Le Groupe se positionne comme un acteur majeur au sein de l'écosystème de la formation professionnelle. Elle œuvre notamment à la montée des compétences de tous les actifs, simplifie l'accès direct à la formation et à son financement, et s'engage à faciliter l'accès à la formation et à renforcer l'inclusion sociale par l'emploi. En mobilisant la direction des Politiques Sociales de la Caisse des Dépôts particulièrement impliquée dans le cadre de son mandat en tant que gestionnaire de Mon compte Formation, la Banque des Territoires mais aussi certaines entités telles que Bpifrance, le Groupe Caisse des Dépôts vise à créer des opportunités de formation continue et professionnelle, adaptées aux besoins des salariés ainsi qu'aux publics les plus éloignés du marché du travail.

Le Groupe s'engage ainsi à :

⇒ Simplifier l'accès à la formation et à son financement

La CDC se positionne aujourd'hui comme un acteur majeur au sein de l'écosystème de la formation professionnelle en œuvrant à la montée en compétence des Français et en simplifiant l'accès à la formation et à son financement,

notamment pour les personnes les moins qualifiées et celles les plus éloignées de l'emploi. Depuis 2019, l'Etat a confié à la CDC la gestion du dispositif « Mon Compte formation » qui permet à chaque

titulaire de compte d'être à l'initiative de son parcours de formation.

En 5 ans, ce sont plus de 8,5 millions de formations qui ont été validées, ce qui représente plus de 12 Mds d'euros d'achat de formations. A date, la plateforme, qui a vocation à permettre l'accès à des formations certifiantes ou diplômantes prioritairement, propose plus de 200 000 formations différentes, portées par plus de 13 000 organismes de formation référencés.

Enjeu central du dispositif, la démocratisation de l'accès à la formation se vérifie dans le profil des bénéficiaires et dans le nombre de dossiers de formation financés. En effet, 8 usagers sur 10 sont ouvriers, employés ou techniciens ; 1 usager sur 3 est un demandeur d'emploi et 1 usager sur 5 est une personne de plus de 50 ans. Par ailleurs, afin de favoriser leur accès à la formation, les salariés les moins qualifiés et les travailleurs handicapés bénéficient annuellement d'un montant majoré de droits à formation.

Une politique partenariale concernant les financements complémentaires publics et privés est également conduite afin de permettre aux demandeurs d'emploi un accès et un financement facilités grâce aux partenariats conclus avec France Travail et des Conseils régionaux. Par ailleurs, les partenariats conclus avec les opérateurs de compétences et les branches professionnelles ont pour objectif de favoriser l'évolution professionnelle et le renforcement des compétences des salariés des branches concernées mais aussi de cibler les métiers en tension ou des certifications identifiées comme prioritaires. Ces politiques de co-financement permettent au compte personnel de formation d'être aligné aux besoins du marché du travail et d'y répondre notamment à l'échelle locale. Elles sont un axe fort de développement pour les années à venir en particulier avec les entreprises afin de mieux mettre en articulation les financements avec leurs besoins.

⇒ Agir en faveur des personnes éloignées de l'emploi

La Banque des territoires est opérateur de plusieurs programmes de financement de l'Etat, comme le Plan d'Investissement dans les Compétences (PIC) ou les programmes France 2030. A ce titre, elle

agit en faveur de la remobilisation des personnes fortement éloignées de l'emploi et finance des formations aux métiers d'avenir. Elle a pour objectif **de financer 3 millions de formations via le financement de structures.**

⇒ Accompagner le développement de l'offre de formations dans les secteurs à forts enjeux sociétaux

Par ailleurs, par le biais de ses investissements elle finance en direct des structures de formation continue/d'apprentissage ayant un fort impact social ou territorial. C'est notamment le cas pour les métiers en tension, ceux corrélés aux enjeux de réindustrialisation ou ceux s'adressant à des publics fragiles comme les réfugiés.

Elle vise aussi à accompagner le développement de l'offre de formations dans les secteurs à forts enjeux sociétaux comme la santé ou la transition écologique. La Banque des Territoires détient 39 sociétés en portefeuille réalisant 13 M€ d'investissement. **Elle s'est fixée comme objectif de former 108 000 personnes d'ici 2028.**

⇒ **Financer le développement des formations initiales, technologiques et professionnelles, hors apprentissage, ainsi que l'insertion professionnelle**

Dans le cadre d'un Mandat confié par le SGPI du Plan gouvernemental France 2030, la Banque des Territoires co-pilote également, avec l'Agence Nationale de la Recherche, le programme « Compétences et métiers d'avenir », qui vise à former les Français aux emplois et compétences de demain. **Les objectifs d'ici 2030 sont de contribuer à former 400 000 personnes par an et d'assurer l'entrée sur le marché d'un million de nouveaux diplômés, principalement dans le domaine des STIM** (Sciences, Technologie, Ingénierie, Mathématiques).

La CDC gère la plateforme de répartition du solde de la taxe d'apprentissage,

SOLTéA, qui permet aux employeurs redevables du solde de choisir les établissements d'enseignement qui en sont bénéficiaires et ainsi de financer le développement des formations initiales, technologiques et professionnelles, hors apprentissage, ainsi que l'insertion professionnelle. En 2024, ce sont 498 M€ qui ont été versés aux établissements d'enseignement. Le solde de la taxe d'apprentissage reste la seule taxe pour laquelle les employeurs peuvent désigner eux-mêmes les bénéficiaires et ainsi soutenir la formation initiale, le développement des compétences, l'orientation et l'insertion professionnelles.

4

UN ENGAGEMENT A VEILLER A REDUIRE LES IMPACTS NEGATIFS DE NOS ACTIVITES

Le groupe Caisse des Dépôts s'attache à prévenir et limiter les impacts des activités financées sur les communautés tout en protégeant les consommateurs et utilisateurs finaux (relations clients, protection des données personnelles, politiques des entreprises financées)

Le groupe Caisse des Dépôts dispose d'un certain nombre d'outils afin de prévenir et limiter les impacts des activités financées sur les communautés touchées. Ces outils sont employés à l'échelle du Groupe même si en fonction des projets et des périmètres, des spécificités voire des exceptions demeurent. Ainsi, de nombreux engagements sont déployés et le Groupe s'inscrit dans une politique d'amélioration continue en la matière.

Texte de référence dans ce domaine, le Groupe s'est doté d'une Charte finance responsable dont l'ambition était de

renforcer la performance extra-financière de ses activités. Cette charte, mise à jour en janvier 2025, prévoit notamment des principes directeurs pour assurer la prise en compte des risques sociaux majeurs au sein des activités financières du Groupe.

Par le biais de sa charte finance responsable, Le Groupe a inscrit et mis en place des principes qui visent à prévenir et à limiter les impacts négatifs de ses activités financées sur les communautés. Il prévoit l'adoption des meilleures pratiques en s'engageant à mobiliser l'ensemble de ses leviers d'influence pour contribuer et mettre en œuvre les

politiques publiques, en particulier pour une transition écologique juste.

Le Groupe s'engage à intégrer l'ESG dans l'analyse de ses investissements et de ses financements. Il veille à placer son action en matière de développement durable en cohérence avec les politiques publiques en matière de cohésion sociale et territoriale. L'enjeu est d'identifier, éviter et réduire les risques environnementaux, de gouvernance mais aussi sociaux les plus matériels au moment de la décision d'investissement.

Ainsi des projets d'investissement ou de financement, présentés en Comité d'engagement du Groupe font l'objet d'une analyse de risques ESG et d'impacts attendus. Il s'agit d'examiner les incidences positives ou négatives des projets (matérialité environnementale et sociale) et de prendre en compte les enjeux et impacts exogènes pouvant avoir des conséquences lors de leur mise en œuvre (matérialité financière).

Le Groupe a mis en place un processus de traitement des controverses⁵ notamment sur le volet social.

Une controverse est définie comme une allégation négative à l'encontre d'une entité dans le domaine public (en particulier recensée comme telle par les fournisseurs de données). Elle concerne un événement, des pratiques, des produits ou des activités d'une entreprise qui pourraient entraîner un risque d'impact négatif sur l'environnement, les personnes ou les principes de bonne gouvernance, pouvant impliquer des risques de réputation voire des risques financiers.

Une controverse est appréciée au regard de sa pertinence vis-à-vis de son ancienneté, de son caractère structurel ou ponctuel et des actions mises en place par l'entreprise pour y remédier.

Par controverse grave, le Groupe entend l'existence avérée d'une condamnation ou d'un faisceau d'indices témoignant d'une violation d'un principe reconnu dans les conventions internationales (en particulier les lignes directrices de l'OCDE pour les entreprises multinationales, les principes du Pacte mondial des Nations Unies, les conventions fondamentales de l'Organisation Internationale du Travail ou la charte internationale des droits de l'Homme et celles citées ci-dessous) - tel que reporté par les systèmes d'alerte concernant les controverses - n'ayant pas fait l'objet d'un processus de remédiation par l'entreprise impliquée.

A ce titre, l'analyse porte sur l'implication des entreprises dans les activités de production ou de commerce de produits illicites ou dans toute autre activité illégale au regard des législations de la France ou du pays de destination (règlementations nationales ou internationales applicables en France ou dans le pays de destination, conventions ou accords internationaux créant des engagements pour la France ou pour le pays de destination).

Pour la Banque des Territoires, ces engagements concernent uniquement les dossiers d'investissement présentés en Comité des Engagements Groupe (analyse des controverses prévue dans la Grille de cotation ESG Groupe). Pour les autres investissements et financements, la Banque des Territoires au travers de sa Feuille de Route Finance Durable 2024-2028, travaille sur l'atteinte des engagements définis en matière d'analyse des controverses sur les contreparties

⁵ Le traitement des controverses s'applique pour la gestion directe de tout investissement et financement du groupe Caisse des Dépôts. Pour la gestion indirecte, le processus de suivi des controverses dépend des chartes internes des sociétés de gestion concernées. Le périmètre d'analyse des

controverses n'inclut pas le crédit-export, les supranationaux, souverains et agences (SSA) et les collectivités locales.

financées. La mise en œuvre de ces engagements est dépendante de

l'opérationnalisation des livrables définis dans ladite Feuille de Route

Sont visées, en particulier :

La prostitution	Le commerce, la production, l'élevage ou détention d'animaux, de végétaux ou de tous Produits naturels ne respectant pas les dispositions de la CITES
Les entités ayant un impact négatif sur les populations autochtones et leur terre, directement ou indirectement et qui menacerait leurs moyens de subsistances conformément à la déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones	La production, l'utilisation ou le commerce de tout produit dès lors qu'ils sont interdits de production ou d'utilisation ou soumis à interdiction progressive dans les réglementations du pays de destination ou internationales
Certains projets pour lesquels une expulsion forcée au sens des Nations-Unies s'est déroulée sur le site d'impact	Le commerce transfrontière de déchets, excepté ceux qui sont conformes à la Convention de Bâle et aux réglementations qui la sous-tendent
Les activités illicites sur des organes, tissus et produits de l'organisme humain, les activités d'ingénierie génétique prohibées par les normes bioéthiques nationales	Le commerce illicite ou activités de nature à faciliter le trafic illicite de biens culturels

Dans ce cadre, le Groupe considère que l'activité d'un émetteur qui fait l'objet de controverse grave ne pourra pas être considérée comme alignée avec les critères de durabilité. Avant d'investir ou de financer une entreprise ou un projet, le Groupe s'engage à vérifier si l'entreprise est impliquée dans une controverse ESG lors de l'analyse ESG des financements et des investissements.

Dans le cadre du suivi des investissements, sous réserve de disponibilité de la donnée, le Groupe s'engage à disposer d'un processus de traitement des controverses, permettent de vérifier régulièrement de l'existence de controverses sur l'ensemble de son portefeuille d'investissement. En cas de controverse grave et avérée, la Caisse des Dépôts demande à l'entreprise la mise en place de mesures correctives ou son plan d'action. En leur absence ou à l'issue du temps imparti, les entités du Groupe pourront prendre des décisions de gel des investissements ou d'exclusion des investissements. Chaque entité du Groupe est chargée d'assurer le suivi des controverses sur son portefeuille.

Une politique d'exclusions

Pour mettre en œuvre ses objectifs de durabilité, le Groupe déploie pour ces financements et investissements, une politique d'exclusions d'activités qu'il considère incompatibles avec les valeurs et les objectifs qu'il cherche à atteindre. Cette liste d'exclusions indique les secteurs d'activités dans lesquels le Groupe s'interdit d'investir en gestion directe ou de financer des projets ou des actifs. Issues d'obligations réglementaires ou d'exigences volontaires, les exclusions mentionnées dans la Charte finance responsable de la Caisse des Dépôts ont pour objectif de renforcer la gouvernance de ses engagements en matière de cohésion sociale.

Parmi les activités contraires aux engagements internationaux figurent notamment le recours au travail forcé, le travail des enfants, la traite des êtres humains ou la fabrication de type d'armes faisant l'objet d'interdictions par des traités internationaux signés et ratifiés par la France.

Au-delà des exclusions normatives, le Groupe s'est engagé à exclure volontairement non seulement un certain nombre d'activités en raison des impacts négatifs avérés ou potentiels qu'elles

peuvent avoir sur les droits humains, les inégalités, le climat ou la biodiversité mais aussi celles qui s'avèrent incompatibles avec ses engagements. On pourra citer en particulier :

- Les entreprises dont l'activité principale est la fabrication ou de commerce lié à la pornographie ;
- Les entreprises dont l'activité principale est la culture, fabrication, de stockage ou de vente du tabac ;
- Les entreprises dont l'activité principale est le commerce de jeux d'argent ;
- Les entreprises ou les projets ne faisant pas l'objet d'une politique robuste de lutte contre la déforestation et la conversion des écosystèmes et qui produisent et négocient des commodités agricoles (sont visés : le cacao, le café, le soja, le bœuf, l'hévéa, l'huile de palme, le bois et la pâte à papier) ;
- Les sociétés dont l'activité est exposée à plus de 20% du chiffre d'affaires aux pesticides.

Suivi des enjeux sociaux par les Gestions d'actifs (GDA)

Les Gestions d'actifs gèrent l'ensemble des placements financiers de la Caisse des dépôts en appliquant les meilleures pratiques d'investissement socialement responsable. Sur le volet « social et sociétal » de cette gestion responsable, trois leviers d'actions principaux sont mis en œuvre :

- **Le dialogue actionnarial** : une attention particulière est portée aux enjeux de salaires décents, de conditions de travail dans la chaîne de valeur (salariés et fournisseurs), de consommation responsable, et d'impact sur les communautés touchées. 70 sociétés dans les secteurs de la boisson, de l'énergie, des services aux collectivités, de l'automobile, de l'hôtellerie et loisirs, de la défense ont été interrogées en 2024, sur ces enjeux sociaux et sociétaux, soit 31% des encours investis.
- **Le vote en assemblée générale** : l'exercice du droit de vote permet de soutenir les résolutions externes qui concourent à une meilleure prise en compte des enjeux ESG et à la transparence des pratiques. En 2024, 113 résolutions sur les thèmes sociaux ont été examinées (notamment en matière de lobbying, droits humains, diversité et inclusion), avec un taux d'approbation proche de 93%. Les principaux sujets de désaccord (vote contre ou abstention) portent sur les politiques de rémunération (65,7% de contestation). GDA encourage les politiques de rémunération qui assurent, dans leurs structures et leurs montants, une cohésion sociale au sein de l'entreprise ainsi que la publication d'un ratio d'équité permettant d'objectiver le partage de la valeur. D'autres thèmes, tels que la cybersécurité, l'utilisation de l'IA, ou l'accès aux contenus des réseaux sociaux pour les mineurs continuent de se développer.
- **Le suivi des controverses et la politique d'exclusion** : En tant qu'actionnaire minoritaire ou détenteur de dette minoritaire, une méthodologie d'analyse rigoureuse des controverses est appliquée pour repérer, analyser et inciter, le cas échéant, l'entreprise à adopter un plan d'actions correctives. Sur plus de 1000 entreprises en portefeuille insérées dans le dispositif d'alerte, 41 controverses sociales ont été analysées et traitées en 2024, sur des thématiques diverses (conditions de travail, dialogue social, santé et sécurité, diversité et inclusion, communautés locales, droits humains dans la chaîne d'approvisionnement, qualité et sécurité des produits, relation clients).
- **La souscription aux obligations à coupon de partage** : En 2023, GDA avait souscrit à la première obligation verte à coupon de partage, émise par la SNCF ; en 2024, GDA

convaincue de l'attrait de cette innovation pour les investisseurs institutionnels responsables a souscrit à une seconde OCP, portée par un nouvel émetteur BPCE, et a contribué au développement de ce nouveau segment de marché. Avec cette obligation sociale de BPCE qui a levé 400 M€ pour financer des projets et des actifs ESG dans le secteur de la santé., la CDC a renforcé son portefeuille obligataire ESG et contribué à la politique de la CDC en faveur de la cohésion sociale en mobilisant l'épargne des Français. La rémunération perçue via cette opération sera « partagée » avec l'Institut Robert-Debré du Cerveau de l'Enfant porté par la Fondation de l'Assistance Publique – Hôpitaux de Paris. La CDC lui versera 37 500 euros par an pendant 10 ans.

- **Les investissements en obligations sociales** : Les obligations sociales représentent une opportunité pour les investisseurs de financer des projets sociaux portés par les émetteurs afin de répondre aux grands enjeux sociaux : logement, éducation, santé, emploi, etc. GDA participe à ces émissions et son portefeuille d'obligations sociales (SG+FE) atteint 606,9m€ (corporate) et 2.743,4m€ (agences publiques) à fin mars 2025, en valeur de marché. Pour s'assurer de la contribution positive et de l'impact de ces obligations, le Service Investissement Responsable (SIR) a développé une méthodologie d'analyse applicable à l'ensemble des obligations sociales, et a revu l'ensemble de son stock d'obligations sociales. Au cours de cette revue, GDA a pu conclure sur l'action appropriée pour chacune de ces obligations : conservation, engagement écrit, engagement bilatéral ou déclassement. La revue de ces investissements en obligations sociales est prévue annuellement.
- **Le ratio d'équité** : L'exercice des droits de vote en Assemblée Générale constitue un levier supplémentaire par lequel GDA agit en investisseur responsable. Les sujets sociaux servent ici en tant qu'éléments de justification pour les votes. Ainsi, sur les résolutions de rémunération des exécutifs, GDA a intégré un ratio d'équité pour accompagner et justifier les votes : ainsi, GDA pourrait s'opposer aux augmentations de rémunération fixe importante si elles dépassent l'évolution du ratio d'équité sur la même période, ou s'opposer sur le ratio d'équité est calculé sur un périmètre trop restreint.

Enfin, GDA contribue aux travaux de place sur la prise en compte du handicap dans l'investissement responsable.



En synthèse

Les ambitions & cibles en matière de cohésion sociale et territoriale

AMBITION	ENGAGEMENT	CIBLE	PERIMETRE	ECHEANCES
I. PERMETTRE A LA POPULATION DE SE LOGER DANS DES CONDITIONS ABORDABLES ET DECENTES	Intensifier le financement et la production de l'habitat social et abordable	350 000 logements sociaux et intermédiaires financés ou acquis	Banque des Territoires (y compris CDC Habitat)	2024-2028
		75 000 logements étudiant financés	Banque des Territoires avec l'appui de CDC Habitat, d'Icade et La Poste Immobilier	2025- 2030
	Financer la réhabilitation des logements sociaux notamment les plus énergivores	300 000 logements sociaux rénovés thermiquement	Banque des Territoires (y compris CDC Habitat)	2024-2028
II. AGIR EN FAVEUR DE LA SANTE, DU GRAND AGE ET DES PUBLICS FRAGILES	Se mobiliser en faveur de la santé et du grand Age Favoriser l'accès à la santé pour lutter contre les déserts médicaux	25Md€ mobilisés en faveur de la santé et du vieillissement	Groupe	2025-2029
		1400 établissements de santé financés	Groupe LBP SFIL BDT GPS	2024-2028
	Financer et proposer un continuum de solutions allant du maintien à domicile à	1 100 établissements pour personnes âgées	Groupe La Poste BDT	2024 -2028

	l'hébergement pour les personnes âgées			
III. LUTTER CONTRE LES FRACTURES TERRITORIALES VIA DES PROGRAMMES CIBLES SUR DES TERRITOIRES FRAGILES	Faciliter les investissements pour construire les quartiers de demain	100 545 projets financés et accompagnés en QPV	Groupe Bpifrance Banque des Territoires	2024 -2028
	Favoriser le maintien de l'industrie et la réindustrialisation	40 Md€ mobilisés en faveur du maintien ou de la réimplantation d'industries	Groupe Bpifrance Banque des Territoires	2025-2029
		770 projets industriels soutenus et de nouveaux sites industriels inaugurés	Groupe Bpifrance Banque des territoires	2024-2028
	Soutenir les villes moyennes, les petites villes et territoires ruraux	3,2 Md€ mobilisés pour redynamiser les petites villes (programme Petites Villes de Demain)	Banque des Territoires	2020-2026
		2,5 Md€ pour redynamiser les villes moyennes (programme Action Cœur de Ville)	Banque des Territoires ICADE CDC Habitat	2023-2026
IV. PERMETTRE L'ACCES AUX SERVICES ESSENTIELS : RAPPROCHER LES SERVICES PUBLICS DES POPULATIONS EN LUTTANT CONTRE L'EXCLUSION NUMERIQUE, AGIR SUR LES MOBILITES ET POUR L'INCLUSION BANCAIRE	Favoriser l'accès aux services publics digitalisés, <i>Prioritairement dans les zones rurales et les Quartiers Prioritaires de la Politique de la Ville</i>	+97% des français à moins de 5Km ou 20 min en voiture d'un point de contact	La Poste	A compter de 2025
		43 600 points d'accès à des services de proximité	La Poste	2024-2028
		10 M /an de personnes accompagnées aux usages numériques	Banque des Territoires /La Poste	2026- 2030
V. FACILITER L'ACCES A LA	Agir en faveur des personnes	3 M de formations	Banque des Territoires	2024-2028

FORMATION ET RENFORCER L'INCLUSION SOCIALE PAR L'EMPLOI	éloignées de l'emploi	financées via le financement de structures de formation		
	Accompagner le développement de l'offre de formations dans les secteurs à forts enjeux sociétaux	Former 400 000 personnes par an, soit 3 M. Et assurer l'entrée sur le marché d'un million de nouveaux diplômés principalement dans le domaine des STIM (sciences, technologie, ingénierie et mathématiques) (Plan gouvernemental France 2030 Compétences et métiers d'avenir)	Banque des Territoires	2022-2030
	Financer le développement des formations initiales, technologiques et professionnelles, hors apprentissage, ainsi que l'insertion professionnelle			

INDICATEURS DE SUIVI

L'atteinte de ces engagements fait l'objet d'un pilotage resserré qui se traduit notamment par des indicateurs de suivi. Nous retiendrons notamment les suivants :

ENGAGEMENTS	INDICATEURS DE SUIVI
PERMETTRE AUX FRANÇAIS DE SE LOGER DANS DES CONDITIONS ABORDABLES ET DECENTES	Nombre de logements sociaux et intermédiaires financés construits ou acquis (flux) – <i>PSMT CSRD</i>
	Nombre de personnes logées dans des logements sociaux et intermédiaires financés construits ou acquis - <i>RE PSMT</i>
	Nombre d'habitats spécifiques financés (construits ou acquis)
	Nombre de logement d'urgence gérés
	Nombre de logements étudiants, logements jeunes travailleurs et hébergements d'urgence gérés (flux) – <i>PSMT CSRD</i>
	Nombre de GWh économisés grâce à la rénovation énergétique des logements sociaux
	Nombre logements urgence, social, intermédiaire et libre dans le cadre du programme pour logement étudiants
AGIR EN FAVEUR DE LA SANTE, DU GRAND AGE ET DES PUBLICS FRAGILES	FAVORISER L'ACCES A LA SANTE POUR CONTRIBUER A LUTTER CONTRE LES DESERTS MEDICAUX
	Nombre d'établissements d'hébergement pour personnes âgées financés en France (construits ou acquis) – flux <i>PSMT CSRD</i>
	Nombre d'entreprises accompagnées dans le cadre du plan santé - <i>PSMT</i>
	Nombre de bénéficiaires de solutions d'accompagnement des publics âgés et fragiles - <i>PSMT CSRD</i>
	Nombre de lit exploités Emeis - <i>PSMT</i>
	ASSURER UN NIVEAU DE VIE DECENT DES RETRAITES
	Taux de traitement des liquidations dans les délais de nouvelles pensions de retraite liquidées
	Nombre de bénéficiaires de l'Action régimes de retraite
	FAVORISER L'INSERTION PROFESSIONNELLE ET LE MAINTIEN DANS L'EMPLOI DES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP
	Montant annuel d'aides versées par le FIPHP pour favoriser l'insertion professionnelle et le maintien dans l'emploi
LUTTER CONTRE LES FRACTURES TERRITORIALES PAR DES programmes ciblés sur des territoires fragiles	Nombre de projets industriels soutenus
	Nombre de commerces et locaux d'activité créés
	Nombre d'usines financées
	Nombre de friches réhabilitées
	Nombre d'ETP soutenus à travers nos interventions directes et intermédiées en faveur de l'ESS
	Montant annuel mobilisés pour les QPV
	Montant annuel Mobilisé pour le programme entrepreneuriat quartiers 2030
PERMETTRE L'ACCES AUX SERVICES ESSENTIELS	Nombre de projets d'entreprise des professions juridiques accompagnés
	Nombre d'Espace France Services (EFS)
	Montant des avoirs restitués par Ciciade
	Nombre de places dans des véhicules propres financés
	Nombre de conseillers numériques formés
	Nombre de places dans des véhicules propres financés
Faciliter l'accès à la formation pour renforcer l'inclusion sociale par l'emploi	Nombre de personnes formées aux métiers industriels
	Nombre de projets d'investissement dans les compétences financés

**Ensemble,
faisons grandir
la France**



Caisse des Dépôts
in f |  [caissedesdepots.fr](https://www.caissedesdepots.fr)